



**RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2013**



Les Jardins du Lac, B.P N° 317 Publiposte Les Berges
du Lac, Rue Lac Echke1053 Tunis.
Tel : 216 71 194 344
Fax : 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn



Les Commissaires aux comptes associés
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900

Rapports des Commissaires aux comptes Exercice clos le 30 JUIN 2013

I- RAPPORTS

- 1- Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 30 JUIN 2013

II- ETATS FINANCIERS

- 1- Bilan
- 2- Etat de résultat
- 3- Etat de flux de trésorerie
- 4- Notes aux états financiers



Les Commissaires aux comptes associés
Société d'expertise Comptable
Imm. PwC Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
1053 Tunis - Tunisie.
Tél +216 71 963 900
Fax +216 71 861 789



F.M.B.Z KPMG TUNISIE
Les Jardins du Lac - B.P. n°317
Publiposte Rue Lac Echkeï - Les Berges du Lac
Tél. 216 (71) 194 344 Fax 216 (71) 194 328
E-mail: fmbz@kpmg.com.tn

RAPPORT GENERAL

Tunis, le 23 janvier 2014

Messieurs les Actionnaires de la société CARTHAGE CEMENT SA

Lotissement les jardins du Lac, Lac II, 1053

Messieurs

Conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la société CARTHAGE CEMENT SA («CARTHAGE CEMENT» ou « Société ») arrêté au 30 juin 2013 tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant apparaître des capitaux propres totalisant 282.322.691 DT, y compris la perte de la période s'élevant à 4.906.633 DT. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserves

1. Comme indiqué dans la note 29 aux états financiers relative aux parties liées, le solde de la créance sur BINA TRADE a atteint un montant de 15.053.438 DT au 30 juin 2013 (y compris les effets escomptés et non échus). L'encours de la créance BINA TRADE enregistre une augmentation d'un exercice à un autre et l'historique de la créance montre des retards importants par rapport aux délais de règlement contractuels ainsi que des cas fréquents d'impayés. Au vu de l'historique de la créance et des autres informations collectées durant notre examen limité, nous estimons que cette créance pourrait présenter un risque de recouvrement. Par ailleurs, le rapprochement des comptes entre CARTHAGE CEMENT et BINA TRADE fait ressortir un écart de 245.342 DT correspondant à une facture émise en 2011 par CARTHAGE CEMENT et non comptabilisée chez BINA TRADE.

Il à noter qu'aucune provision pour dépréciation n'a été constatée par le management au titre de la créance BINA TRADE.

2. Ainsi qu'il est fait mention dans la note IV 4.2 aux états financiers, la Société a fait l'objet de plusieurs contrôles fiscaux au titre des exercices non prescrits, ainsi détaillés :

- Un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010. Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la Société et l'administration fiscale, en vertu duquel la Société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT (dont 1.381.793 DT de pénalités), qui a été constaté en comptabilité.

En Août 2012, la Société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. Cette taxation est contestée par la société et l'affaire est portée devant le tribunal de première instance.

- Suite à une notification qui lui a été adressée le 27 mars 2013, la Société a fait l'objet, d'un deuxième contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012.

Les résultats de ce contrôle ont été notifiés à la Société en décembre 2013 et ont eu pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1 655 484 DT à 1 589 170 DT et de réclamer à la Société un complément d'impôts et taxes de 3 152 700 DT dont 334 916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôts sur les sociétés. Un passif d'impôt de 1.001.261 DT est déjà comptabilisé dans les comptes de la société (au titre de la résorption des frais préliminaires). La Société a formulé le 07 janvier 2014 son opposition quant à l'ensemble des chefs de redressement issus de ce contrôle fiscal, à l'exception d'un montant de 1.001.260 DT (au titre de la réintégration des charges reportées) pour lequel un passif d'impôt a été constaté en comptabilité.

A la date du présent rapport, la Société n'a pas reçu de réponse de la part de l'administration fiscale quant aux réserves formulées aux chefs de redressement.

- La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en Octobre 2008 en deux sociétés (Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade) a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en Octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. La Société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, la société a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités.
La Société a contesté cette taxation et a porté l'affaire devant le tribunal de première instance.

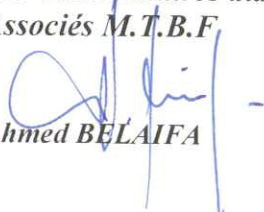
La Société estime qu'elle est en droit de ne constater aucune provision au titre des contrôles fiscaux susmentionnés. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur le bien fondé de cette décision.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'effet des situations décrites au paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits de nature à remettre en cause, la régularité et la sincérité des états financiers intermédiaires ci-joints et l'image fidèle qu'ils donnent de la situation financière de la Société CARTHAGE CEMENT SA au 30 juin 2013 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date conformément aux normes comptables tunisiennes.

*Les Commissaires aux Comptes
Associés M.T.B.F*

Ahmed BELAIFA



F.M.B.Z KPMG TUNISIE



Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



SOCIETE CARTHAGE CEMENT S.A

**ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 30 JUIN 2013**

Bilan

Etat de Résultat

Etat de Flux de Trésorerie

Notes aux Etats Financiers

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30-juin		31-déc
		2013	2012*	2012
ACTIFS				
<u>Actifs non courants</u>				
<i>Actifs immobilisés</i>				
Immobilisations incorporelles		3 108 213	2 907 208	3 011 589
Moins : amortissements		-526 036	-359 531	-441 908
	1	<u>2 582 177</u>	<u>2 547 677</u>	<u>2 569 681</u>
Immobilisations corporelles		863 048 765	751 008 967	810 760 345
Moins : amortissements		-73 138 298	-60 707 630	-66 423 332
	2	<u>789 910 467</u>	<u>690 301 337</u>	<u>744 337 013</u>
Immobilisations financières		687 253	699 701	811 139
Moins : provisions		-	-	-
	3	<u>687 253</u>	<u>699 701</u>	<u>811 139</u>
		<u>793 179 897</u>	<u>693 548 715</u>	<u>747 717 833</u>
<i>Total des actifs immobilisés</i>				
Autres actifs non courants	4	39 284 003	39 728 090	40 016 237
		<u>832 463 900</u>	<u>733 276 805</u>	<u>787 734 070</u>
<u>Total des actifs non courants</u>				
<u>Actifs courants</u>				
Stocks		17 934 375	13 594 636	16 197 587
Moins : Provisions		-200 000	-100 000	-200 000
	5	<u>17 734 375</u>	<u>13 494 636</u>	<u>15 997 587</u>
Clients et comptes rattachés	6	11 271 982	10 572 779	12 472 869
Moins : Provisions		-293 846	-7 968	-42 864
		<u>10 978 136</u>	<u>10 564 811</u>	<u>12 430 005</u>
Autres actifs courants	7	16 016 832	9 378 778	13 310 412
Liquidités et équivalents de liquidités	8	24 917 380	1 069 450	782 532
		<u>69 646 723</u>	<u>34 507 675</u>	<u>42 520 536</u>
<u>Total des actifs courants</u>				
		<u>902 110 623</u>	<u>767 784 480</u>	<u>830 254 606</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>				

*Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

BILAN ARRETE AU 30 juin 2013

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	30-juin		31-déc
		2013	2012*	2012
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
<u>Capitaux propres</u>				
Capital social		172 134 413	145 423 907	145 423 907
Réserves		588 801	588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	63 900 000	63 900 000
Résultats reportés		-4 624 136	2 307 483	2 307 483
<u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u>		<u>287 229 324</u>	<u>214 029 425</u>	<u>214 029 425</u>
Résultat net de la période		-4 906 633	-3 210 656	-6 931 619
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	9	<u>282 322 691</u>	<u>210 818 768</u>	<u>207 097 806</u>
PASSIFS				
<u>Passifs non courants</u>				
Emprunts	10	385 948 625	372 242 693	405 631 619
Leasing	11	10 687 462	10 873 711	11 787 334
Comptes courants actionnaires	12	76 366 380	70 869 685	73 540 335
Passifs d'impôts	13	1 001 261	1 892 058	1 001 261
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>474 003 728</u>	<u>455 878 147</u>	<u>491 960 549</u>
<u>Passifs courants</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	40 896 701	54 001 003	52 280 236
Autres passifs courants	15	12 982 302	12 115 961	15 789 595
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	91 905 201	34 970 601	63 126 419
<u>Total des passifs courants</u>		<u>145 784 204</u>	<u>101 087 565</u>	<u>131 196 250</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>619 787 932</u>	<u>556 965 712</u>	<u>623 156 799</u>
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u>		<u>902 110 623</u>	<u>767 784 480</u>	<u>830 254 606</u>

*Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

ETAT DE RESULTAT
(exprimé en dinar tunisien)

	NOTE	30-juin		31-déc
		2 013	2 012*	2 012
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	17	19 634 082	14 493 894	31 315 740
Production immobilisée	18	3 987 618	3 749 280	6 820 494
Autres produits d'exploitation		-	9 500	-
Total produits d'exploitation		23 621 700	18 252 674	38 136 234
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation des stocks de produits finis et des encours		-1 609 881	-1 585 506	-4 174 646
Achats d'approvisionnements consommés	19	6 755 951	4 794 722	10 546 746
Charges de personnel	20	6 523 281	5 415 855	11 003 497
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	14 553 556	9 914 000	20 985 368
Autres charges d'exploitation	22	2 437 087	2 164 963	4 732 302
Total des charges d'exploitation		28 659 994	20 704 034	43 093 266
RESULTAT D'EXPLOITATION		-5 038 294	-2 451 360	-4 957 032
Charges financières nettes	23	-238 974	-532 935	-1 735 927
Produits des placements	24	563 257	177 703	160 807
Autres gains ordinaires	25	15 057	8 359	94 059
Autres pertes ordinaires	26	-153 503	-959 262	-1 847 899
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT		-4 852 457	-3 757 495	-8 285 992
Reprise sur passifs d'Impôts	13	-	1 042 280	2 084 562
Impôt sur les bénéfices		-54 176	-495 441	-730 189
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-4 906 633	-3 210 656	-6 931 619

*Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE*(exprimé en dinar tunisien)*

	<u>30-juin</u>	<u>31-déc</u>
	2012	2012
Flux de Trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	24 288 783	14 496 575
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-17 399 307	-11 739 760
Intérêts payés	-13 237 885	-5 165 644
Impôts et taxes payés	-2 016 343	-305 385
Restitution de TVA		8 883 112
Autres flux	767 851	9 699 010
Flux de Trésorerie provenant de l'exploitation	<u>-7 596 901</u>	<u>6 984 796</u>
Flux de Trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-51 351 027	-74 160 167
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	14 319	-69 824
Flux de Trésorerie affectés aux activités d'investissement	<u>-51 336 708</u>	<u>-74 229 991</u>
Flux de Trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	80 131 518	-
Encaissements provenant des emprunts bancaires	35 572 813	13 462 375
Remboursements des emprunts bancaires	-35 086 779	-
Remboursements des crédits Leasing	-3 276 911	-2 583 188
Flux de Trésorerie provenant des activités de financement	<u>77 340 641</u>	<u>10 879 187</u>
Variation de Trésorerie	<u>18 407 032</u>	<u>-56 366 008</u>
<i>Trésorerie au début de la période</i>	<i>-5 855 584</i>	<i>42 598 701</i>
<i>Trésorerie à la clôture de la période</i>	<i>12 551 448</i>	<i>-5 855 584</i>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS***I. PRESENTATION DE LA SOCIETE***

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés : Carthage Cement SA et GCN Trade.

GCN a apporté dans le cadre de sa scission totale à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une propriété dénommée « Essekoum et El Adham » d'une superficie totale de 218 Ha, 80 A, objet du titre foncier N° 41895 BEN AROUS/ 41020 devenu après refonte N° 48843 BEN AROUS consistant en une carrière, lequel actif est grevé d'un passif.

L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT s'analysant ainsi :

Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres Actifs	1.789.551
Passifs financiers	-30.165.594
Autres passifs	-7.395.875
	110.628.081
<u>Apport net</u>	<u>110.628.081</u>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Apport en capital	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce , par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions.

Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants associés rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'Assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 D) à un dinar (1 D).

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la Bourse des valeurs mobilières et d'augmenter le capital social de la société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de

71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune.

Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 dinar chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de Un (1 DT) chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société « Carthage Cement » a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

II. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

- ✓ Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.
- ✓ Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1^{er} janvier au 30 Juin 2013.
- ✓ Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

III. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ;
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers arrêtés au 30 juin 2013 se résument comme suit :

3-1 Unité monétaire

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien.

3-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur coût d'acquisition et à leur mise en utilisation.

Les charges d'emprunts qui sont directement imputables à l'acquisition, la construction ou la production d'un bien sont incorporées dans le coût de ce bien.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des terrains est calculé suivant le mode linéaire en fonction et de leurs durées d'utilité effectives ci-dessous indiqués :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Constructions Front	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions	20 ans
Agencements, installations et aménagements	10 ans
Matériel et outillages	7 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

(*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Considérée comme un changement dans l'estimation comptable, elle a été traitée d'une façon prospective.

3-3 Contrats de location financement

Tous les contrats de crédit-bail sont testés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si cette valeur est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location déterminée, chacune au commencement du contrat de location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Ces immobilisations sont amorties suivant la méthode linéaire en fonction de la durée d'utilité estimée, déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont la société est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus

3-4 **Les frais préliminaires**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires d'une entreprise en phase de création sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements...etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de la cimenterie et de cinq ans, à partir de leur engagement.

3-5 **Stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits de carrières et de pièces de rechange.

Ces stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- ✓ Les produits de carrières, au plus faible du coût de revient et de la valeur nette de réalisation.
- ✓ Les pièces de rechange, au coût d'acquisition.

Les stocks de pièces de rechange sont évalués selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les produits finis sont valorisés au coût de revient, déterminé sur la base des données comptables et compte tenu des charges directes et indirectes estimées à chaque stade de la production.

3-6 **Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants.

La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues et relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût.

IV. FAITS SAILLANTS

4-1 Avancement des travaux de construction de la cimenterie

En dépit des événements qu'a connus le pays depuis 2011, les travaux de construction de la cimenterie suivent leur cours. Les investissements réalisés, à ce titre, ont atteint au 30 juin 2013, un montant de 638.797.611 DT y compris les avances accordées aux fournisseurs.

Toutefois, les perturbations enregistrées ont eu pour effet de décaler l'entrée en production, prévue initialement en octobre 2012 pour le mois d'octobre de l'année 2013.

Dans le cadre d'améliorer son système d'information et de gérer l'ensemble de processus de la société, Carthage Cement a entamé l'exercice 2013 avec la mise en place d'un nouveau système d'information.

La mise en place du nouveau système, finalisée au mois de Novembre 2013, permettra à la société de bénéficier :

- d'une optimisation des processus internes de l'entreprise ;
- de données d'exploitation uniformisées et standardisées ;
- d'une optimisation de la prise de décision à tous les niveaux de l'entreprise;

4-2 Contrôle fiscal

La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la société a formulé son opposition en janvier 2012 quant aux résultats de la vérification fiscale, néanmoins l'administration n'a pas retenu l'essentiel des observations et arguments présentés par la société, touchant des questions de fond, concernant la déduction de l'amortissement de la carrière et les charges reportées.

La société a reformulé en avril 2012, son opposition et ses réserves relatives à la réponse de l'administration conformément aux dispositions de l'article 44 bis du CDPF.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités. Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour

l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 Août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

Un contrôle fiscal en 2010 au nom de la société les Grandes Carrières du Nord, scindée en Octobre 2008 en deux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade (BINA TRADE), au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2008.

Un arrêté de taxation d'office été notifié en juillet 2013 à la société Carthage Cement au nom de la société Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 674.712 DT dont 227.419 DT de pénalités.

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle.

La société à rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1.001.260 DT (au titre de la réintégration des charges reportées) pour lequel un passif d'impôt à été constaté. Ainsi, le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux.

4-3 Détournement de fonds

Les travaux d'audit réalisés au cours de l'exercice 2012, ont permis de relever des infractions commises par deux agents commerciaux, dont notamment :

- La vente de béton prêt à l'emploi à des prix qui diffèrent de ceux figurant sur les bons de commande et/ou les bons de livraison.
- La dissimulation de l'identité réelle des clients.
- Le détournement de fonds.

La société a déposé deux plaintes auprès du Procureur de la république du Tribunal de première instance de Tunis, le 13 Décembre 2012, sous le numéro 7061396/2012 et le 21 Décembre 2012, sous le numéro 7062944/2012.

L'effet des infractions commises s'élève à 51.766 DT, correspondant à des créances contestées ou incertaines.

A/ ACTIFS**NOTE N°1: IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent au 30 juin 2013 un solde de 2.582.177 DT, contre 2.569.681 DT au 31 décembre 2012, soit une augmentation de 12.496 DT ainsi analysée :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000	2 700 000
Licences	1 051	1 051	1 051
Logiciels	163 295	93 005	98 616
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles encours	231 519	100 804	199 574
Total Brut	3 108 213	2 907 208	3 011 589
Amortissements des immobilisations incorporelles	-526 036	-359 531	-441 908
Total Net	2 582 177	2 547 677	2 569 681

NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles totalisent au 30 juin 2013 un solde net d'amortissements de 789.910.467 DT, contre 744.337.013 DT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Terrains	2 965 922	2 965 922	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	1 564 898	823 949	876 039
Carrière	111 707 060	111 707 060	111 707 060
Constructions	63 370 938	54 014 372	54 127 180
Installations climatiseurs	127 400	127 400	127 400
Installations téléphoniques	131 614	131 614	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	12 662 672	9 240 028	12 662 672
Matériel de transport	827 434	808 691	827 434
Matériel de transport acquis en leasing	4 644 385	1 931 500	2 386 060
Matériel industriel	12 544 687	12 561 033	12 497 832
Matériel informatique	673 489	489 987	652 247
Mobilier & matériel de bureau	593 699	530 977	555 551
Outillage industriel	833 087	807 166	824 401
Matériel Ready Mix	62 889	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 540 980	11 156 282	11 540 980
Immobilisations corporelles en cours (A)	638 797 611	543 650 097	598 815 064
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total Brut	863 048 765	751 008 967	810 760 345
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Amortissements des immobilisations corporelles	-73 138 298	-60 707 630	-66 423 332
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Total Net	789 910 467	690 301 337	744 337 013

(A) : Les immobilisations corporelles encours qui totalisent au 30 juin 2013 un montant de 638.797.611 DT se détaillent comme suit :

<u>Immobilisations corporelles encours</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Avances accordées aux fournisseurs d'immobilisations	4 667 174	11 326 734	7 796 587
Equipements, travaux et études cimenterie encours	186 757 596	127 321 958	159 085 437
Charges financières capitalisées	63 330 304	34 159 063	48 454 193
FLSMIDHT Equipements	190 497 136	185 087 883	187 032 566
PROKON Equipements	174 393 840	174 017 838	174 393 840
Pistes carrière	1 581 237	1 703 684	2 551 381
Routes d'accès	987 659	1 706 101	2 267 703
Pistes cimenterie	170 772	170 772	170 772
Constructions Ready Mix encours	5 273 643	1 090 581	6 329 934
Traitement des eaux encours	242 509	239 922	642 599
Raccordements Télécom - Encours	88 310	88 310	88 310
Constructions isothermique encours	13 943	38 615	13 943
Aménagements ben AROUS	1 418 722	1 763 027	3 424 942
Raccordements STEG - Encours	9 362 504	4 905 740	6 532 989
Etudes et travaux géotechniques	12 262	12 262	12 262
Plateforme administrative "JBAL RSASS"	0	17 607	17 606
Total	638 797 611	543 650 097	598 815 064

Les mouvements enregistrés sur les comptes d'immobilisations corporelles et incorporelles se présentent dans le tableau suivant :

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VALEURS NETTES COMPTABLES AU 31/12/2012	
	AU 31/12/2012	Additions 2013	reclassements 2013	Cessions 2013	AU 30/06/2013	AU 31/12/2012	Additions 2013	Cessions 2013		AU 30/06/2013
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	405 370	66 945	-	472 315	2 227 685
Logiciels	98 616	64 680	-	-	163 296	32 272	15 854	-	48 126	115 170
Licence	1 051	-	-	-	1 051	474	104	-	578	473
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	3 792	1 225	-	5 017	7 331
Immobilisations incorporelles encours	199 574	31 944	-	-	231 518	0	-	-	-	231 518
Total immobilisations incorporelles	3 011 589	96 624	-	-	3 108 213	441 908	84 128	-	526 036	2 582 177
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	876 039	23 404	665 457	-	1 564 900	739 765	15 716	-	755 481	809 419
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	15 638 988	1 107 889	-	16 746 877	94 960 183
Constructions	54 127 180	-	9 243 757	-	63 370 937	26 725 715	2 532 066	-	29 257 781	34 113 156
Installation climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	111 885	2 513	-	114 398	13 002
Installation téléphonique	131 614	-	-	-	131 614	71 053	6 868	-	77 921	53 693
Engins de carrière	12 662 672	-	-	-	12 662 672	5 063 924	1 266 267	-	6 330 191	6 332 481
Matériel de transport	827 434	-	-	-	827 434	725 499	15 915	-	741 414	86 020
Matériel de transport acquis en leasing	2 386 060	-	-	-	2 386 060	1 018 905	1 353 326	-	2 372 231	13 829
Matériel industriel	12 497 832	46 855	-	-	12 544 687	11 820 973	76 058	-	11 897 031	647 656
Matériel informatique	652 247	21 242	-	-	673 489	449 572	53 531	-	503 103	170 386
Mobilier & Matériel de bureau	555 551	38 147	-	-	593 698	396 019	29 800	-	425 819	167 879
Outillage industriel	824 401	8 686	-	-	833 087	601 732	14 852	-	616 584	216 503
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	6 935	1 559	-	8 494	54 395
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 540 980	-	-	-	11 540 980	3 052 367	238 606	-	3 290 973	8 250 007
Dédouanement matériel acquis en leasing	0	2 258 325	-	-	2 258 325	-	-	-	-	2 258 325
Immobilisations corporelles encours	598 815 064	49 891 761	-9 909 214	-	638 797 611	-	-	-	-	638 797 611
Total immobilisations corporelles	810 760 345	52 288 420	-	-	863 048 765	66 423 332	6 714 966	-	73 138 298	789 910 467
Total des immobilisations	813 771 934	52 385 044	-	-	866 156 978	66 865 240	6 799 094	-	73 664 334	792 492 644

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Titres de participation	350 883	450 783	450 783
Titres "Les Carrelages de Berbères"	350883	350 883	350 883
Titres "Biomasse Power Génération"	-	99 900	99 900
Prêts au personnel	127 412	115 960	145 548
Dépôts et cautionnements versés	208 958	132 958	214 808
Total	687 253	699 701	811 139

NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les autres actifs non courants totalisent au 30 Juin 2013 un montant de 39.284.003 DT, contre 40.016.237 DT à la clôture de l'exercice 2012, soit une baisse de 732.234 DT. Ils enregistrent principalement les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires..) rattachés à l'activité cimenterie. Ces frais devront être résorbés sur une durée maximale de 3 années, à partir de l'entrée en exploitation de la cimenterie et dans un délai ne dépassant pas 5 ans de leurs engagements.

La société a procédé à la résorption des frais préliminaires engagés en 2008 et 2009 pour 20.633.680 DT.

A des fins comparatives, les frais préliminaires arrêté au 30 juin 2012, ont été retraités en pro-forma afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10.191.761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Frais d'études et de recherches	12 422 775	12 096 741	12 377 276
Honoraires	835 414	568 102	797 015
Frais de voyages, déplacements et restauration	889 785	698 886	860 047
Charges du personnel	5 056 656	2 842 216	4 002 902
Charges financières	2 581 212	996 312	1 906 805
Capitalisation des différences de changes	1 397 764	1 194 446	1 397 764
Divers frais	932 107	563 598	606 704
Frais préliminaires Ready mix	845 523	742 605	845 523
Frais d'introduction en bourse	2 629 177	1 943 362	1 943 362
Amortissement Carrière	6 702 423	6 702 423	6 702 423
Amortissement Construction Front	2 130 740	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrières	2 136 886	801 104	1 044 699
Intérêts sur comptes courants actionnaires	24 611 630	19 114 935	21 785 586
Capitalisation des produits financiers	-4 550 612	-4 191 089	-4 550 612
Impôts sur les bénéfices 2008	1 296 203	1 296 203	1 296 203
Total brut	59 917 683	47 500 584	53 146 437
Résorption frais préliminaires de 2008	-12 739 701	-7 772 494	-12 739 701
Résorption frais préliminaires de 2009	-7 389 724	-	-
Résorption frais préliminaires Ready Mix	-504 255	-	-390 499
Total résorptions	-20 633 680	-7 772 494	-13 130 200
Total des autres actifs non courants	39 284 003	39 728 090	40 016 237

NOTE N°5 : STOCKS

Les stocks s'élèvent au 30 juin 2013 à 17.734.375 DT, contre 15.997.587 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 1.736.788 DT. Ils s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Pièces de rechanges	1 997 752	1 801 803	1 834 151
Produits finis Agrégats	11 325 462	8 382 514	9 647 571
Produits semi-finis Agrégats	4 516 237	3 260 164	4 584 247
Matières premières READYMIX	58 261	150 155	89 682
Gasoil	36 663	-	41 936
TOTAL	<u>17 934 375</u>	<u>13 594 636</u>	<u>16 197 587</u>
Moins : Provisions/Stocks	-200 000	-100 000	-200 000
TOTAL NET	<u>17 734 375</u>	<u>13 494 636</u>	<u>15 997 587</u>

NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
BINA Trade	3 316 623	3 070 783	3 773 808
EKON	732 887	3 828 760	2 016 065
Clients Ready mix	1 318 600	861 101	1 573 894
Clients, effets à recevoir	4 153 808	717 701	3 226 369
Clients, effets impayés	505 777	257 916	1 447 774
Clients, chèques impayés	217 506	78 515	150 669
Effets remis à l'escompte	500 000	1 398 387	-
Autres clients	<u>526 781</u>	<u>359 616</u>	<u>284 290</u>
TOTAL BRUT	<u>11 271 982</u>	<u>10 572 779</u>	<u>12 472 869</u>
Moins : Provisions /Clients	<u>-293 846</u>	<u>-7 968</u>	<u>-42 864</u>
TOTAL NET	<u>10 978 136</u>	<u>10 564 811</u>	<u>12 430 005</u>

NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS

Cette rubrique s'élève au 30 Juin 2013, à 16.016.832 DT, contre 13.310.412 DT à la clôture de l'exercice 2012, enregistrant ainsi une augmentation de 2.706.420 DT, se détaillant ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Fournisseurs avances et acomptes	4 271 994	613 468	2 033 668
Personnel avances et acomptes	19 069	751	-
Etat impôts et taxes	7 970 998	6 565 712	9 309 631
BINA Trade	419 393	378 803	415 043
BINA Holding	23 606	24 606	23 606
BINA CORP	-	1 000	-
Maghreb Transport	579 833	579 833	579 833
Promotourisme	18 666	18 666	18 666
Tunisia Marble&Tiles	1 192	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391	1 391
Carrelages de Berbère	173 531	188 281	176 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900	3 900
Produits à recevoir	-	34 814	70 044
Charges constatées d'avance	416 034	754 738	465 334
Comptes d'attente à régulariser (a)	420 144	420 144	420 144
Autres débiteurs divers (b)	1 905 602	-	-
TOTAL BRUT	<u>16 225 353</u>	<u>9 587 299</u>	<u>13 518 933</u>
Moins : provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-208 521	-208 521	-208 521
TOTAL NET	<u>16 016 832</u>	<u>9 378 778</u>	<u>13 310 412</u>

(a) Le compte d'attente s'élève à la clôture de l'exercice 2012 à 420 144 DT et englobe à concurrence de 411.624 DT, le montant des effets détournés.

(b) Au cours du premier semestre 2013, la société a reçu une notification de la part du Ministère des domaines de l'Etat pour le paiement d'une amende de 1.905.602 DT, suite à une infraction commise par la société les Grandes Carrières du Nord en 1999 aux dispositions d'un contrat de location de carrière auprès du Ministère des domaines de l'Etat. Le management considère que cette pénalité devrait être supportée par les anciens actionnaires de la société les Grandes Carrières du Nord, étant donné qu'elle remonte à une période antérieure à la scission.

NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 30 juin 2013 un solde de 24.917.380 DT, contre 782.532 DT au 31/12/2012, enregistrant ainsi une augmentation de 24.134.848 DT, se détaillant comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Placements à terme	24 500 000	-	-
Banques (a)	331 019	949 253	736 343
Caisses	86 361	120 197	46 189
Total	<u>24 917 380</u>	<u>1 069 450</u>	<u>782 532</u>

(a) Le solde du compte « banques » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Tunisian Qatari Bank	49 729	-	-
Société Tunisienne de Banque	-	102 527	-
Banque de Tunisie Agence lac	7 780	87 436	-
Banque Nationale Agricole	1 272	-	65 228
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	13 384	84
Banque de Tunisie et des Emirats	-	1 310	374
Attijari Bank	-	621 226	14 803
ArabTunisian Bank	10 807	4 790	4 790
Banque de l'Habitat	-	-	229 962
Banque Tuniso-Libyenne	224 749	411	375 913
AL BARAKA	36 682	118 169	45 189
Total	<u>331 019</u>	<u>949 253</u>	<u>736 343</u>

B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS**NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat, totalisent au 30 juin 2013 un solde de 282.322.691 DT, contre 207.097.806 DT en 2012, soit une augmentation de 75.224.885 DT.

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Capital social	172 134 413	145 423 907	145 423 907
Réserve légale	588 801	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	63 900 000	63 900 000
Prime de scission	1 809 234	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	-4 624 136	2 307 483	2 307 483
<i>Total capitaux propres avant résultat de la période</i>	287 229 324	214 029 425	214 029 425
Résultat de la période	- 4 906 633	-3 210 656	-6 931 619
Total des capitaux propres	<u>282 322 691</u>	<u>210 818 768</u>	<u>207 097 806</u>

Tableau de variation des capitaux propres
au 30 JUIN 2013

	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-3 400 979	5 829 908	214 029 425
							0
Affectation du résultat 2011	-	-	-	121 446	5 708 462	-5 829 908	0
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-6 931 619	-6 931 619
							0
Soldes au 31 décembre 2012	145 423 907	1 809 234	63 900 000	588 801	2 307 483	-6 931 619	207 097 806
							0
Augmentation du capital	26 710 506		53 421 012	-	-	-	80 131 518
Affectation du résultat 2012	-		-	-	-6 931 619	6 931 619	0
Résultat de la période	-		-	-	-	-4 906 633	-4 906 633
							0
Soldes au 30 Juin 2013	172 134 413	1 809 234	117 321 012	588 801	-4 624 136	-4 906 633	282 322 691

*Tableaux de variation des capitaux propres
30 juin 2012*

	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserves légales</i>	<i>Modifications comptables</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
Soldes au 31 décembre 2010	145 423 907	1 809 234	63 900 000	143 477	(9 554 671)	(440 002)	6 917 572	208 199 517
Affectation du résultat	-	-	-	323 878	-	6 593 694	(6 917 572)	-
Affectation des modifications comptables	-	-	-	-	9 554 671	(9 554 671)		-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-			5 829 908	5 829 908
Soldes au 31 décembre 2011	145 423 907	1 809 234	63 900 000	467 355	-	(3 400 979)	5 829 908	214 029 425
Affectation du résultat 2011	-	-	-	121 446	-	5 708 462	(5 829 908)	-
Résultat de la période	-	-	-	-	-		866 048	866 048
Soldes au 30 juin 2012	145 423 907	1 809 234	63 900 000	588 801	-	2 307 483	866 048	214 895 473

NOTE N°10 : EMPRUNTS

	SOLDES AU 31.12.2012			MOUVEMENTS DE LA PERIODE			SOLDES AU 30.06.2013			Echéances à -1 an impayés
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Additions	Remboursement	Reclassement	Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	
Amen Bank	22 182 697	21 512 937	669 760	-	-	1 786 763	22 182 697	20 395 934	1 786 763	-
AMEN BANK CT	3 000 000	-	3 000 000	28 880 644	24 408 234	4 472 410	4 472 410	-	4 472 410	-
ATB	14 100 000	14 100 000	-	-	-	480 000	14 100 000	13 620 000	480 000	-
ATTIJARI BANK	23 360 000	23 220 234	139 766	-	-	2 217 281	23 360 000	21 142 719	2 217 281	-
BH	58 600 000	55 547 380	3 052 620	-	-	7 140 726	58 600 000	51 459 274	7 140 726	-
BH CT	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000	10 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000	-
BIAT	20 000 000	20 000 000	-	2 200 000	-	2 435 965	22 200 000	20 964 035	1 235 965	-
BIAT CT	1 200 000	-	1 200 000	-	-	-	1 200 000	-	-	1 200 000
BNA	55 600 000	55 133 335	466 665	-	-	1 028 501	55 600 000	54 571 499	1 028 501	-
BNA CT	631 000	-	631 000	10 000 000	10 000 000	10 631 000	10 631 000	-	10 631 000	-
BT	75 000 000	70 831 551	4 168 449	-	-	8 336 899	75 000 000	66 663 101	8 336 899	-
BT 8.4 MD	8 400 000	8 050 000	350 000	-	-	1 050 000	8 400 000	7 350 000	1 050 000	-
BT 20 MD	20 000 000	17 721 519	2 278 481	-	-	3 291 139	19 493 672	16 202 532	3 037 975	253 165
BTE	11 508 753	10 953 197	555 556	-	-	1 206 944	11 508 752	10 301 808	1 206 944	-
BTK	28 778 759	26 810 245	1 968 514	-	-	3 827 770	29 200 000	25 372 230	3 364 808	462 962
BTL	17 700 000	17 700 000	-	-	-	633 651	17 700 000	17 066 349	633 651	-
STB	55 600 000	53 504 693	2 095 307	-	-	4 655 995	55 600 000	50 944 005	4 655 995	-
STUSID	11 150 000	10 546 528	603 472	-	-	1 254 861	11 150 000	9 895 139	1 254 861	-
TOTAL	431 811 209	405 631 619	26 179 590	46 080 644	44 408 234	56 449 905	442 398 531	385 948 625	54 533 779	1 916 127

NOTE N°11 : Leasing

Le poste « Leasing » accuse au 30 juin 2013 un solde de 10.687.462 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2013	3 407 795	2 778 239	629 556
2014	3 244 270	2 734 920	509 351
2014	2 875 578	2 493 671	398 013
2015	5 047 212	4 565 341	481 872
2016	2 586 328	2 392 011	194 317
2017	1 407 096	1 361 141	45 955
Total Général	18 568 280	16 325 323	2 259 063
2013	3 407 795	2 886 835	629 556
2014	3 244 270	2 751 026	509 351
Total à moins d'un an	6 652 065	5 637 861	1 138 906
Total à plus d'un an	11 916 214	10 687 462	1 120 157

* : figurant au niveau du poste " concours bancaires et autres passifs financiers ".

NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ASSOCIES

Deux conventions de comptes courants associés ont été conclues en date du 17 novembre 2008, provenant de la réduction du capital décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 10 novembre 2008.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés conclues en date du 17 novembre 2008, ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les deux actes de cession de créances du 16 février 2009 conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles, afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Ces comptes courants sont accordés pour une durée globale de douze ans de manière à ce qu'ils ne soient remboursés qu'en une seule fois, à la clôture de cette durée et, en tout état de cause, après remboursement intégral des crédits bancaires. Ils sont productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an.

Le compte courant associé de BINA CORP. pourrait être utilisé à tout moment pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Le solde de cette rubrique qui s'élève au 30 juin 2013 à 76.336.380 DT, s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
▪ Compte courant associé Lazhar STA	23 227 394	23 227 394	23 227 394
▪ Compte courant associé BINACORP	33 159 970	33 159 970	33 159 970
▪ Intérêts courus sur comptes courants associés	19 979 016	14 482 321	17 152 971
Total	<u>76 366 380</u>	<u>70 869 685</u>	<u>73 540 335</u>

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur ce poste, se limitent à la constatation des intérêts courus au 30.06.2013 pour un montant de 2.826.045 DT

NOTE N°13 : PASSIFS D'IMPOTS

Les missions réalisées préalablement à l'introduction des titres à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ont pris en compte au niveau des travaux d'évaluation, l'engagement de la société « Carthage Cement » de payer l'impôt, au titre des plus-values réalisées par la société « Les Grandes Carrières du Nord », suite à sa scission totale.

Ces impôts, considérés jusqu'au 31 décembre 2009 comme un engagement en hors bilan, ont été constatés en 2010 et ce, à concurrence du montant restant dû, parmi les passifs, sous la rubrique « Passif d'impôts ».

Cet ajustement s'est traduit par une modification comptable affectant les résultats reportés pour un montant de 9.554.671 DT. Ce Montant à été intégralement repris à la clôture de l'exercice 2012.

Le solde du passif d'impôt, s'élève au 30 juin 2013 à 1.001.261 DT et correspond à un complément de provision au titre de l'impôt à payer (Voir note n° III 4-2)

NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse au 30 juin 2013 un solde de 40.896.701 DT, contre 52.280.236 DT au 31 décembre 2012 et s'analyse comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Fournisseurs d'exploitation	5 947 498	4 348 356	6 878 849
Fournisseurs, effets à payer	5 456 822	1 532 641	2 438 224
Fournisseurs d'immobilisations	28 945 976	42 200 588	42 383 921
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	383 185	5 507 898	403 360
Autres Fournisseurs	163 220	411 520	175 882
Total	<u>40 896 701</u>	<u>54 001 003</u>	<u>52 280 236</u>

NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants présentent, au 30 juin 2013, un total de 12.982.300 DT, contre 15.789.595 DT au 31/12/2012 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Clients, avances et acomptes	31 634	37 105	29 914
Etat impôts et taxes (A)	2 495 101	5 738 432	4 645 462
Redressement fiscal (B)	4 018 784	5 101 516	6 808 361
Rémunérations dues au personnel	66 891	49 349	446 043
JUGURTHA STUDIES	12 769	12 769	12 768
NAFRINVEST	9 846	12 266	9 846
Maghreb Carrelage	34 518	34 518	34 518
Grande immobilière du nord	14 209	88 626	14 209
CNSS	1 436 289	-	1 875 355
Personnel, charges à payer	849 735	-	1 418 236
Charges à payer	1 839 992	1 959 496	365 704
Provisions pour risques et charges (C)	2 029 883	100 000	124 281
Compte d'attente	1 060	1 060	1 060
Produits constatés d'avance	141 591	-	-
Autres passifs courants	-	-	3 838
Total	<u>12 982 302</u>	<u>13 135 137</u>	<u>15 789 595</u>

(A) Le compte « Etat, impôts et taxes » se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>
Calendrier amnistie fiscale	683 804
Impôts sur les sociétés à liquider	79 887
Déclarations mensuelles	367 909
Retenues à la source	1 363 501
Autres impôts et taxes	
Total	<u>2 495 101</u>

(B) Ce montant représente le passif d'impôt, au titre du redressement fiscal des exercices allant de 2008 à 2010 et qui a fait l'objet d'un règlement partiel avec l'administration fiscale (Voir note n° III 4-2):

Redressement fiscal	Montant
Principal	4 170 268
Ajustement IS 2011	-151 484
Total	<u>4 018 784</u>

(C) Au cours du premier semestre 2013, la société a reçu une notification de la part du Ministère des domaines de l'Etat pour le paiement d'une amende de 1.905.602 DT, suite à une infraction commise par la société les Grandes Carrières du Nord en 1999 aux dispositions d'un contrat de location de carrière auprès, du Ministère des domaines de l'Etat. Une provision correspondante à été comptabilisée en contre partie d'une créance sur les anciens actionnaires de GCN (Voir note 7.b)

NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 30 juin 2013 un solde de 91.905.201 DT, contre 63.126.419 DT au 31 décembre 2012 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	56 449 906	5 000 004	26 179 590
Echéances à moins d'un an sur leasing (note 11)	5 637 861	4 226 742	5 085 468
Intérêts courus et impayés (b)	17 451 501	10 618 804	15 223 245
Billet de trésorerie	-	-	10 000 000
Commissions d'engagement courues	-	288 295	-
Concours bancaires (a)	12 365 933	14 836 756	6 638 116
Total	<u>91 905 201</u>	<u>34 970 601</u>	<u>63 126 419</u>

(a) Les concours bancaires totalisent 12.365.933 DT au 30 juin 2013 contre 6.638.116 DT au 31/12/2012 accusant ainsi une augmentation de 5.727.817 DT, se détaillant comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Attijari Bank	750 217	-	-
Banque Internationale Arabe de Tunisie	516	-	-
Arab Tunisian Bank	-	546 756	44 291
Banque de Tunisie Agence centrale	8 179 873	1 938 946	4 760 436
Banque de Tunisie Agence lac	-	-	33 679
Banque Tuniso-koweitienne	8	115	172
Banque Nationale Agricole	-	2 520 896	-
Banque de l'Habitat	1 041 800	6 069 183	-
Banque Tuniso-Libyenne	277 214	-	-
Société Tunisienne de Banque	84 185	-	326 084
Amen Bank	2 022 105	3 760 255	1 465 316
STUSID Bank	8 614	605	8 138
Banque de Tunisie et des Emirats	1 401	-	-
Total	<u>12 365 933</u>	<u>14 836 756</u>	<u>6 638 116</u>

(b) Les intérêts courus non échus et les intérêts impayés se détaillent comme suit:

Banque	30/06/2013			30/06/2012			31/12/2012		
	INT COURUS NON ECHUS	INT IMPAYES	Total au 30/06/2013	INT COURUS NON ECHUS	INT IMPAYES	Total au 30/06/2012	INT COURUS NON ECHUS	INT IMPAYES	Total au 31/12/2012
Amen Bank	228 330	-	228 330	163 379	-	163 379	170 552	102 698	273 250
ATB	141 217	598 621	739 838	120 763	291 467	412 230	130 443	402 152	532 595
Attijari Bank	402 992	-	402 992	298 708	-	298 708	419 498	-	419 498
BH	-	1 699 564	1 699 564	-	2 524 419	2 524 419	79 938	4 044 982	4 124 920
BIAT	437 180	-	437 180	296 772	448 991	745 763	352 327	8 026	360 353
BNA	711 073	4 709 912	5 420 985	261 851	1 636 408	1 898 259	390 843	3 264 330	3 655 173
BT	48 580	1 406 592	1 455 172	-	1 205 947	1 205 947	167 399	1 212 975	1 380 374
BTE	87 105	305 740	392 845	51 581	45 505	97 086	82 392	325	82 717
BTK	-	688 298	688 298	-	1 115 210	1 115 210	-	509 115	509 115
BTL	232 771	2 870	235 641	147 704	29 951	177 655	218 959	255	219 214
STB	289 167	4 364 454	4 653 621	249 583	1 337 172	1 586 755	304 853	2 625 782	2 930 635
Stusid Bank	57 833	1 039 202	1 097 035	-	393 393	393 393	-	735 401	735 401
Totaux	2 636 248	14 815 253	17 451 501	1 590 341	9 028 463	10 618 804	2 317 204	12 906 041	15 223 245

B/ RESULTAT DE LA PERIODE**NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Ventes des produits de carrière	10 480 002	8 018 456	16 840 479
Chargements et transports	2 534 940	1 698 208	3 743 680
Ventes de béton prêt à l'emploi	6 619 140	4 777 230	10 731 581
Total	19 634 082	14 493 894	31 315 740

NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations et se détaille comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Travaux Piste Carrière	1 026 007	1 703 684	2 551 382
Travaux Piste Cimenterie	555 230	859 090	-
Travaux préparatoires Cimenterie	987 659	-	-
Aménagements front	-	-	1 420 691
Aires de stockage	1 418 722	1 186 506	2 848 421
Total	3 987 618	3 749 280	6 820 494

NOTE N°19: ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant au 30.06.2013 à 6.755.951 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Explosifs	671 980	509 987	940 593
Gasol et Lubrifiants	1 979 035	1 291 166	2 771 029
Pièces de rechange	674 736	727 538	1 549 415
Achats de matières premières Ready mix	3 093 319	2 118 909	4 769 162
Achats de matières consommables	58 206	51 894	85 276
Achats non stockés de matières et fournitures	405 582	326 484	676 339
Variation de stocks des pièces de rechange	-163 601	-138 775	-171 123
Variation de stocks des matières premières Ready mix	31 421	-92 481	-32 008
Variation de stock de gasoil	5 273		-41 936
Total	6 755 951	4 794 722	10 546 747

NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL

Les charges de personnel qui s'élevant au 30 juin 2013 à 6.523.281 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Salaires et compléments de Salaires	6 304 580	5 110 037	10 722 442
Cotisations sociales	1 169 378	905 791	1 956 532
Autres charges sociales	3 156	53 965	139 147
Indemnité de licenciement	99 921		
Transfert de charges	-1 053 754	-653 938	-1 814 624
Total	<u>6 523 281</u>	<u>5 415 855</u>	<u>11 003 497</u>

NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissement et de provisions s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	84 128	71 546	153 923
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	7 511 671	5 419 004	11 134 707
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	7 503 480	5 224 554*	10 582 260
Dotations aux provisions pour risques & charges	-	-	24 281
Dotations aux provisions pour créances douteuses	250 982	-	34 896
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	-	100 000
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	-	-	-
Transfert de charges	-796 705	-801 104	-1 044 699
Total	<u>14 553 556</u>	<u>9 914 000</u>	<u>20 985 368</u>

*Retraité afin de tenir compte de la résorption à 50% d'un solde de 10 191 761 DT de frais préliminaires engagés en 2008 et non résorbés au 31/12/2011.

NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Loyers et charges locatives	311 940	216 984	544 884
Entretiens et réparations	603 148	454 389	825 856
Assurances	416 627	284 795	457 934
Études, recherches et divers services extérieurs	21 603	3 763	19 057
Jetons de présence	36 000		98 000
Autres charges	504	197	197
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>1 389 822</u>	<u>960 128</u>	<u>1 945 928</u>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	179 752	161 325	532 323
Publicités, publications, relations publiques	39 957	93 358	86 217
Déplacements, missions et réceptions	114 615	100 504	218 274
Dons et subventions	28 380	22 250	64 584
Transports	950 149	590 096	1 344 237
Frais postaux et de télécommunications	64 393	94 269	201 778
Services bancaires et assimilés	264 744	21 445	15 038
Autres charges d'exploitation	855	1 754	15 113
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>1 642 845</u>	<u>1 085 001</u>	<u>2 477 564</u>
Impôts et taxes sur rémunérations	56 750	43 510	151 522
T.C.L	46 628	34 506	74 550
Droits d'enregistrement et de timbres	41 866	1 969	4 865
Autres impôts et taxes	55 882	39 849	77 873
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>201 126</u>	<u>119 834</u>	<u>308 810</u>
Transfert de charges (autres charges)	-796 706	-	-
<u>Total des autres charges d'exploitation</u>	<u>2 437 087</u>	<u>2 164 963</u>	<u>4 732 302</u>

NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières nettes s'élèvent au 30 juin 2013 à 238.974 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Intérêts des comptes courants actionnaires	2 826 045	2 656 058	5 326 708
Intérêts des emprunts	746 067	455 370	1 269 177
Agios débiteurs	65 218	49 120	107 438
Agios créditeurs	-308	-	-
Frais d'escomptes	133 954	211 891	448 205
Pertes de change	-	-	43 819
Gains de change	-483 782	-186 751	-
Pénalités de retards	73 306	3 304	25 824
Total	3 360 500	3 188 992	7 221 171
Transferts de charges (Charges financières)	-3 121 526	-2 656 057	-5 485 245
Total	238 974	532 935	1 735 926

NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements s'élèvent au 30 juin 2013 à 160.807 DT et se détaillent ainsi :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<i>En Dinars</i> <u>31-déc-12</u>
Gains nets sur cession de valeurs mobilières	8 070	160 458	160 807
Intérêts sur comptes à terme	555 187	17 245	-
Total	563 257	177 703	160 807

NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Les autres gains ordinaires s'élevant au 30 juin 2013 à 15.057 DT, se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Produits sur cession d'immobilisations	-	5 954	-
Produit de location	-	-	35 000
Ventes cahiers de charges	10 656	-	34 286
Reprise sur provisions pour créances douteuses	-	-	5 150
Autres	4 401	2 405	19 623
Total	15 057	8 359	94 059

NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 153.503 DT au 30 juin 2013 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>30-juin-13</u>	<u>30-juin-12</u>	<u>31-déc-12</u>
Redressement fiscal			
- Principal	-	5 101 516	5 101 516
- Pénalités	-	19 191	611 645
Reprise sur passifs d'impôts	-	-4 164 904	-4 013 420
Ajustement impôt 2011		-	-151 484
Pénalités de retard	117 163	-	297 543
Autres	36 340	3 459	2 099
Total	153 503	959 262	1 847 899

NOTE N°27 : IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

Résultat net comptable	- 4 852 457
A réintégrer	
Amortissements non déductibles.	66 945
Cadeaux et frais de réception excédentaires.	10 955
Transactions, amendes, confiscations et pénalités non déductibles.	117 123
TOTAL REINTEGRATIONS	195 022
DEDUCTIONS	-
Résultat fiscal après déduction des provisions et avant déduction des déficits et des amortissements.	- 4 657 435
Déduction des amortissements différés et déficits reportés	
Réintégration des amortissements de l'exercice	6 799 093
Déduction des amortissements de l'exercice	-6 799 093
Déduction des amortissements différés en périodes déficitaires	
Résultat imposable	- 4 657 435
Calcul I/S 30/06/2013	54 176
Retenues à la source 2013	444 272
Report IS	- 390 097

NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

Types d'engagements	Montant
1/ Engagement données	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2 000 000 €
*Aval	10 000 000 TND
*Autres Garanties	1 289 669 TND
b) Garanties réelles	
*Hypothèques (A)	467 954 365 TND
*Nantissement (A)	434 960 000 TND
c) Effets escomptés et non échus	9 245 660 TND
TOTAL	927 769 294 TND
2/ Engagements Reçus	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2 456 017 €
*Autres Garanties	14 075 000 €
TOTAL	35 703 691 TND

(A) : Il s'agit de garanties données en faveur du pool bancaire en garantie de remboursement des crédits obtenus.

NOTE N°29 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES**• COMPTES COURANTS ASSOCIES**

La société Carthage CEMENT a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants associés, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plutôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants associés ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Les nouvelles dispositions ont porté sur :

- Les modalités de capitalisation des intérêts : les intérêts sont capitalisés annuellement ;
- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1^{er} janvier 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de Carthage CEMENT mais en aucun cas avant le 1^{er} janvier 2012;
- La suppression de l'option de conversion de tout ou partie des comptes courants associés en capital.

Un avenant à la convention de compte courant associé Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

Les nouvelles dispositions portent sur :

- La durée de remboursement : les comptes courants associés sont remboursables à partir du 1^{er} Octobre 2012, ils pourront être remboursés par anticipation, avec l'accord de CARTHAGE CEMENT mais en aucun cas avant le 1^{er} Octobre 2012;
- La capitalisation des intérêts : les intérêts annuels calculés et non servis seront capitalisés et produiront eux même des intérêts.

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants associés de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants associés sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants associés ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant associé de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Par ailleurs, les intérêts décomptés sur les comptes courants associés au titre de la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013, s'élèvent 2.826.045 DT.

Ainsi, les comptes courants associés présentent au 30 juin 2013 un solde de 76.366.380 DT détaillés comme suit :

Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	9 021 013
Intérêts sur compte courant BINA CORP	<u>10 958 003</u>
Total	76 366 380

• BINA TRADE

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage, pour sa part, de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé, en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

CARTHAGE CEMENT a réalisé au 30.06.2013, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 7.693.610 DT. L'encours des créances détenues sur ladite société s'élève au 30 juin 2013 à 7.421.744 DT. Les effets escomptés et non échus s'élèvent à 7.631.694 DT. Par ailleurs Carthage Cement a procédé à la facturation, au cours de l'exercice 2013, de loyer d'une voiture de tourisme mis à la disposition de la société BINA Trade pour 4 350 DT.

• JUGURTHA STUDIES

La société Carthage CEMENT a conclu le 6 Mai 2010, avec la société « JUGURTHA STUDIES » une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS.

Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable, en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2013. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 30 juin 2013.

• LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD

La société Carthage CEMENT a signé le 1^{er} Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 650 m² avec 10 places de parking extérieurs, faisant partie de l'immeuble situé à la rue du lac d'Annecy les berges du lac, 1053, Tunis.

Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Janvier 2010 et finissant le 31 Décembre 2010, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 147 DT/m², payable trimestriellement par avance.

Ce contrat a fait l'objet de trois avenants :

- Un 1er avenant en date du 1er Avril 2010, ayant pour objet de porter la surface louée de 650 m² à 1.030 m².
- Un second avenant en date du 1er Juin 2010 portant sur une surface complémentaire de 180 m² aux prix de 137 dinars le m².
- Un troisième avenant en date du 1er Octobre 2010, portant sur la location d'une surface complémentaire de 571 m² aux prix de 147 dinars le m².

Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 30 juin 2013.

• **MAGHREB CARRELAGES**

La société Carthage CEMENT a signé en Avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau d'une superficie totale de 324 m², faisant partie de l'immeuble situé au Km 4,7 autoroute sud Ben AROUS, 2013 Tunis. Cette location est consentie pour une période d'une année commençant le premier Avril 2010 et finissant le 31 Mars 2011, renouvelable d'année en année par tacite reconduction, sauf congé signifié par l'une des parties, deux mois au moins, avant l'expiration du bail. Le loyer annuel en hors taxe, est fixé à 73,500 DT/m², payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an.

Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève 34.518 DT au 30 juin 2013.

• **LES CARRELAGES DE BERBERES**

La société « LES CARRELAGES DE BERBERES » a mis à la disposition de la société Carthage CEMENT un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m² pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage CEMENT. Cette mise à disposition, qui prend effet à partir du 1er janvier 2011, est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT.

La charge constatée à ce titre au 30 juin 2013, s'élève à 2.950 DT. Le solde de la créance s'élève 173.531 DT, au 30 juin 2013.